



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Commerce extérieur

Question écrite n° 7300

#### Texte de la question

M Michel Giraud demande à M le ministre de la défense s'il partage le sentiment des responsables aéronautiques français qui considèrent, selon le rédacteur de l'article précité, cet échec de l'Aérospatiale en Belgique comme « un affront » qui affaiblit la position de leader mondial de l'entreprise française pour l'exportation d'hélicoptères.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'Aérospatiale, après avoir présenté plusieurs propositions successives à la force aérienne belge, a établi son offre ultime avec l'hélicoptère Ecureuil dont les avantages en matière économique et technologique sont effectivement bien connus dans les milieux spécialisés. Cette proposition a reçu un soutien officiel constant et à tous les niveaux des pouvoirs publics français. Le choix final de l'hélicoptère italien A 109 de préférence à l'hélicoptère Ecureuil relève de la seule compétence des autorités gouvernementales belges et n'appelle pas de commentaire particulier de la part du ministre de la défense.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Giraud Michel](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7300

**Rubrique :** Industrie aéronautique

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 décembre 1988, page 3798